

Composition du Conseil d'administration du CCAS :

PRÉSIDENT

**Jean-Jacques
THIBAUT**

Maire de la Commune

MEMBRES ÉLUS

Vice-Présidente
Lydie MAJORAL
Adjointe aux solidarités

François MOUTTE
Adjoint aux finances
et à la Bibliothèque

**Marie-Odile
BEAUVOIS**
Conseillère municipale

Patricia BAILLEUL
Conseillère municipale

MEMBRES NOMMÉS

Bernard PRIOUX

Christiane CHETCUTI

**Marie-Christine
BOUFFARD**

Marie-Jeanne GUERIN
Membre désigné par
l'UDAF

Fonctionnement

Le CCAS se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président.

Le Conseil d'administration établit son règlement intérieur. Il statue sur toutes les questions portées à l'ordre du jour. Les délibérations sont prises à la majorité absolue et font l'objet de procès-verbaux.

Le CCAS siège dans les locaux de la mairie.